

# La Vesancière

N° 73 - XIX<sup>e</sup> année

Avril 2015

1<sup>ère</sup> Edition  
**FÊTE DE LA MONTAGNE**  
A Vesancy le 28 juin 2015

Rendez-vous à la chapelle de Rianmont pour un piquenique champêtre

Randonnées VTT au départ d'Echenevex à 10h00

Randonnées pédestre au départ de Gex et Divonne-les-Bains

Atelier Land-Art avec "Bidon sans frontière"

Musique Jazz / Marché / Producteurs locaux / Animations

Plus d'information :  
[www.pays-de-gex.org](http://www.pays-de-gex.org)



## FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

### Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

**Nouvelle adresse électronique : [e.jonker@vesancy.fr](mailto:e.jonker@vesancy.fr)**



**Dernier délai** pour les articles de la prochaine parution : **30 juin 2015**

### Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

**Avril CLAV**

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

***Dès la réception, merci de distribuer les bulletins***

***le plus rapidement possible,***

***(dans les 2 à 3 jours maximum)***

## Calendrier des animations du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015

Vendredi 17 avril	CLAV	<i>concours de belote à 14h</i>
Mardi 21 avril	RNNHJCJ	<i>initiation lecture carte IGN à 14h</i>
Samedi 25 avril	PEVV	<i>nettoyage de printemps à 9h</i>
Vendredi 8 mai	CLAV	<i>repas de printemps à 20h</i>
Lundi 25 mai	Amis de la chapelle	<i>pèlerinage et kermesse</i>
Dimanche 21 juin	CLAV	<i>concours de pétanque à 9h</i>



## HORAIRES du SECRETARIAT de MAIRIE

**Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
et le mardi soir  
de 18h à 19h15**

*Permanences M. le maire sur rendez-vous*

**Lundi et vendredi** (en fin de matinée)

*Permanences M. le maire et adjoints sur RV*

**le mardi de 18h à 19h**

 : 04 50 41 53 55

Fax : 04 50 41 41 13

 : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)

Web : [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr)

## ETAT CIVIL

### Naissances

Emilie Perdrieux Batard 9 mars 2015

*Petite-fille de Marie-Noëlle & Pierre Batard*

Laureen Lefrique 11 mars 2015

Calee Darbazi 1<sup>er</sup> avril 2015

Théa Richard 11 avril 2015

*Petite-fille de Joëlle & Bernard Mugnier*



## Principales décisions prises par le conseil municipal

**lors des séances du 20 janvier, 17 février et du 17 mars 2015**

### URBANISME

#### Création d'un périmètre d'études sur le secteur "Pré de Cours"

Ce secteur situé à l'amont du château et à proximité immédiate du cœur du village ont orientés les élus vers la mise en place d'une étude spécifique. La commune a saisi la CCPG pour la mise en place d'une procédure de modification du PLU et afin de protéger le patrimoine architectural et paysager du village, elle a engagé une réflexion avec les services de l'Etat, l'Architecte des Bâtiments de France, le CAUE de l'Ain et le PNR du Haut Jura. Ainsi, l'aménagement du secteur "Pré de Cours" devra prendre en compte les études en cours et le PLU devra intégrer les choix qui auront été retenus.

Il convient pour la commune d'être en mesure de pouvoir, le cas échéant, opposer un sursis à statuer à toutes demandes d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation des études ou du futur projet d'aménagement du secteur "Pré de Cours".

### TRAVAUX

Les travaux du **mur de la Rasette** sont terminés. L'enrobé sera effectué après une période de tassement. Une réflexion sera menée sur le futur mode de circulation de cette voirie.

Le remplacement des **tampons des eaux pluviales** dans la rue du Château par la société Roux se termine. Les raccordements défectueux eaux usées et eaux pluviales seront l'objet de travaux complémentaires. La rue du Château et la route de Divonne seront ainsi prêtes à

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

accueillir un nouveau revêtement et un marquage au sol matérialisant des passages piétonniers continus pour améliorer la sécurité des usagers.

Le **portail du cimetière** nécessite une remise en état (changement des tôles inférieures, peinture) et sera confiée à la société Atelier.

En ce qui concerne le **tourne à gauche** vers la route du Creux, des études complémentaires sont en cours.

**Création d'une aire de jeux pour des enfants de moins de 8 ans.**

Le choix s'est porté sur une structure en pin comprenant un toboggan, un filet à grimper, un mur d'escalade, une tour avec un toit, un pont rigide et une échelle d'accès ainsi qu'un portique avec une balancelle BB.

Il a été envisagé que le montage des structures et l'installation de l'aire de jeux se feront avec les élus et les villageois. Cette aire serait implantée au nord du terrain de sport et récréation des scolaires. Coût total : 7000 €. Appel aux bénévoles.

## TAUX DE LA FISCALITE DES MEMAGES POUR 2015

Après l'acceptation du budget 2015, après en avoir délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité d'appliquer les mêmes taux que 2014, sur les bases prévisionnelles 2015 notifiées par la Direction Générale des Finances Publiques.

2015	Bases prévisionnelles 2015 notifiées	Taux Votés	Produits correspondants attendus
Taxe d'habitation	983 000	12,74 %	125 234
Taxe foncière bâti	600 700	6,87 %	41 268
Taxe foncière non bâti	16 800	34,35 %	5 771
CFE Cotisation Foncière des Entreprises	43 800	19,09 %	8 361
TOTAL			180 634 €

## RENOUVELLEMENTS

- des **subventions aux associations** de Vesancy et du Pays de Gex d'un montant de 5000 €.

- **d'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain**

Le CAUE met gratuitement à la disposition des particuliers et des communes des techniciens pour des conseils et des recommandations en matière d'urbanisme et d'aménagement et de respect du patrimoine et de l'environnement.

- de la **convention avec la société de chasse** pour la location du droit de chasse sur les terrains communaux, pour une période de 9 ans.

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS AVEC LA CCPG ET AUTRES ORGANISMES

- Avec l'Architecte des Bâtiments de France, le Parc Naturel du Haut Jura, le CAUE de l'Ain et l'architecte conseil du Pays de Gex pour réaliser un diagnostic patrimonial et environnemental du village qui pourra être la base de réflexion vers une AVAP ou un PLU patrimonial.
- Avec le Conseil général pour les travaux d'entretien des routes départementales concernant :  
le déneigement lors des épisodes exceptionnellement neigeux similaires au dernier connu et le fauchage et le curage des fossés (fauchage raisonné) pour lesquels une collaboration avec la commune sera demandée afin d'améliorer la qualité des prestations,  
l'entretien du Flon dont les travaux doivent intégrer les contraintes environnementales et la biodiversité.
- Avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour le projet de construction du nouveau centre d'intervention GEX- DIVONNE qui sera situé sur la limite GEX - VESANCY. La fin des travaux serait prévue pour 2018.
- Avec la CCPG qui a choisi Vesancy pour la première édition de la **Fête de la Montagne** dans le Pays de Gex qui aura lieu le **samedi 28 juin** autour de la chapelle de Riantmont. Des réunions de travail sont prévues pour affiner l'organisation de cette manifestation.

## DIVERS

Nouvelles adresses e.mail pour la mairie et les élus : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)

<a href="mailto:p.batard@vesancy.fr">p.batard@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:f.beaudet@vesancy.fr">f.beaudet@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:m.buttner@vesancy.fr">m.buttner@vesancy.fr</a>
<a href="mailto:f.consani@vesancy.fr">f.consani@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:y.dupraz@vesancy.fr">y.dupraz@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:d.grenier@vesancy.fr">d.grenier@vesancy.fr</a>
<a href="mailto:p.hotellier@vesancy.fr">p.hotellier@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:p.houllemare@vesancy.fr">p.houllemare@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:e.jonker@vesancy.fr">e.jonker@vesancy.fr</a>
<a href="mailto:b.mugnier@vesancy.fr">b.mugnier@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:c.prouteau@vesancy.fr">c.prouteau@vesancy.fr</a>	<a href="mailto:l.vallier@vesancy.fr">l.vallier@vesancy.fr</a>

Des livrets sur Vesancy proposés par l'OTPG sont en vente pour 3 € à la mairie.

Modifications des dates des prochaines séances du conseil municipal qui se tiendront désormais le **1<sup>er</sup> mardi du mois**, à 20h30, soit : 05 mai - 02 juin - 07 juillet - 1<sup>er</sup> septembre - 06 octobre - 03 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 2015.

*L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site internet de la mairie [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr) sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.*

### Remerciements

*La municipalité et les habitants de Vesancy tiennent à adresser leurs plus vifs remerciements à M. et Mme Jahlan pour leur don et pour l'intérêt qu'ils portent à notre village. Nous avons attribué leur don généreux au Centre Communal d'Action Sociale.*

Pierre Hotellier, maire de Vesancy

# Inscriptions à l'école publique de Vesancy

à partir de 3 ans révolus au 31 décembre

Afin de préparer au mieux l'année scolaire suivante, il est recommandé de venir faire les inscriptions en mairie avant la fin mai.

## Documents à fournir

- ⇒ copie du livret de famille,
- ⇒ copie du carnet de vaccination de l'enfant,
- ⇒ certificat de radiation du précédent établissement scolaire,
- ⇒ justificatif de domicile récent (facture d'électricité, impôts...)

L'école publique de Vesancy comprend 2 classes : maternelle et primaire.

Elle est dotée de plusieurs services accessibles sur **inscriptions obligatoires** :

- \* un **service de midi** qui accueille les enfants pour le repas entre **12h et 13h30**, sauf le mercredi, sous la surveillance d'un ou plusieurs agents communaux. Les repas sont fournis par les familles.
- \* Une **garderie périscolaire** avant l'école du matin
- \* Un **service d'activités péri-éducatives** ou de **garderie périscolaire** après les après-midis d'école.

## HORAIRES A LA RENTREE 2015

### \*Garderie périscolaire du matin de 7h50 à 9h00

Lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi

#### Temps d'école

Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 15h00

+ Temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) en fin d'après-midi (non obligatoires) pour les élèves concernés sur propositions des enseignants.

### \*Temps d'Activités Péri Educatives (APE)

Lundi - mardi - jeudi	16h00 - 16h30
Vendredi	15h00 - 16h30

### \*Garderie périscolaire du soir de 16h30 à 18h30

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

\*facultatif, sur inscription et à la charge des familles

E. mail : [ecole.de.vesancy@luxinet.fr](mailto:ecole.de.vesancy@luxinet.fr)

# COURRIER MAIRIE COURRIER MAIRIE COUR



Caf  
de l'Ain

## GENERALISATION DE L'ACCUEIL SUR RDV AUX PERMANENCES DE LA Caf

Depuis le 2 mars 2015, la Caf de l'Ain a mis en place l'accueil sur rendez-vous à la permanence de Saint Genis-Pouilly.

Il est proposé aux allocataires pour lesquels un accompagnement personnalisé est nécessaire, pour toute situation délicate ou complexe exigeant un examen approfondi du dossier.

Le conseiller Caf reçoit l'allocataire en toute confidentialité, analyse la situation et fait - au cours de l'entretien - un point complet sur le dossier.

Le rendez-vous peut être pris directement sur internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) rubrique **Ma Caf / Contacter ma Caf / Prendre un rendez-vous**.

Avant de prendre rendez-vous et pour éviter un déplacement, les familles trouveront sur [caf.fr](http://caf.fr) la plupart des réponses à leurs questions et pourront réaliser leurs démarches.

## SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPEMENT DURABLE

1<sup>er</sup> au 6 juin 2015



### DESTOCKAGE MASSIF des papiers administratifs



Durant cette semaine, le SIDEFAGE organise, en partenariat avec l'Eco-organisme ECOFOLIO, une collecte événementielle de papiers administratifs et magazines, sur 36 communes de son territoire.

Lors de ces 6 jours de collecte, les habitants ainsi que les établissements scolaires sont invités à venir déposer, dans des bennes mises en place exceptionnellement pour cette opération, les papiers archivés depuis des années et dont ils n'ont plus besoin.

Exemples : contrats d'assurance, relevés de compte et talons de chèque, déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu, factures d'électricité, de gaz, d'eau, ainsi que les journaux, magazines, etc.

Ces papiers seront collectés et recyclés en toute confidentialité.

Les Ambassadeurs du tri du SIDEFAGE seront présents lors de cette opération pour informer et sensibiliser sur l'importance du tri des déchets, tout en rappelant les consignes relatives au tri des papiers.

L'objectif de cette collecte est de réaliser une opération de « déstockage massif » des papiers archivés par les habitants du territoire, et ainsi de capter un gisement de papier supplémentaire à la collecte habituelle.

Avec à la clé pour les participants du territoire ayant collecté le plus de papier pendant cette opération : la visite d'une papèterie (tirage au sort) !

Plus d'informations sur cette manifestation : [www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr) ou 04 50 56 67 30



## PROJET DE MISE EN PLACE PAR LE CCAS DE VESANCY D'UN TRANSPORT A LA DEMANDE POUR DES VISITES MEDICALES

### LA PRESTATION

Sur le modèle du MOBIDIV' de Divonne, le CCAS de votre commune va mettre en place un transport en voiture qui sera mis à la disposition des personnes de Vesancy sans condition d'âge (sauf mineur non accompagné) et qui n'ont aucun moyen de transport pour se rendre à leurs consultations médicales libérales ou hospitalières.

Ce service inclut un aller-retour du domicile au lieu du rendez-vous avec attente d'une heure et sera assurée du lundi au samedi.

### LES CONDITIONS

**Cette prestation ne se substitue pas aux transports médicalisés pris en charge par la sécurité sociale, même partiellement.**

- limité à 70 km aller
- limité à 12 déplacements AR/personne/an
- pas pour rendre visite à des proches hospitalisés
- facturé 10% du montant total de la course aux personnes non imposables (sur justificatif) ou bénéficiaires de minima sociaux et 40 % pour les personnes imposables sur les revenus.

Le solde étant pris en charge par le CCAS.

- toutes les courses sont payables directement au chauffeur.

Quelques exemples de trajets facturés\* AR avec 1h d'attente

Vesancy – Divonne ou Gex: environ 25 €

Vesancy – Prévessin ou Ferney : environ 55 €

Vesancy – St Julien en Genevois: environ 75 €

Vesancy – Annecy: environ 130 €

*\*Ces tarifs sont approximatifs (à quelques euros près) et doivent être ajustés par le transporteur au moment de la mise en place du service avec Vesancy*

### GESTION MAIRIE/CCAS

Une semaine avant le rendez-vous, la personne intéressée appelle la secrétaire de mairie en lui donnant le jour, l'heure, l'endroit de la prise en charge et le lieu du RV. La secrétaire lui communiquera le montant de la course qu'elle devra régler directement au chauffeur selon son régime fiscal et la distance.

Après une période expérimentale, certains paramètres (périmètre de déplacements, nombre d'AR/personne/an, catégorie de population, destinataires de services...) pourront être modifiés en fonction de l'évolution de la situation.

Plus de précisions vous seront communiquées dès que le service sera mis en place.



## *René Cathelain fête ses 90 ans*

*Dimanche 1er mars, à l'heure du goûter, quelques membres du CCAS et M. le maire se rendent chez M. et Mme Cathelain pour venir souhaiter un bon anniversaire à René.*

*Autour d'un verre de champagne et d'une papette, nous écoutons René qui nous parle de son parcours de vie. Il est né à Pont sur Sambre dans le Nord le 1er mars 1925. Après des études à l'Ecole de Commerce et d'Industrie de Maubeuge, il entre à 18 ans comme dessinateur industriel chez Vallourec où il restera jusqu'à sa retraite. Sa jeunesse se passe pendant la guerre et c'est avec émotion qu'il évoque, en particulier, les bombardements de 1944 extrêmement intenses et meurtriers que subit sa région, trop stratégique en moyens de communication, et qu'il fallait détruire en vue du futur débarquement.*

*En 1956, il rencontre sa future épouse Thérèse et de cette union naissent deux filles : Florence et Agnès.*

*A partir de 1964, toutes les années, pendant les mois d'été, la petite famille viendra en cure à Divonne-les-Bains. Ils logent chez les demoiselles Favre qui tenaient une très bonne pension de famille puis chez M. et Mme Blanc. La région leur plaît et à sa retraite en 1985, ils décident de quitter définitivement le Nord pour s'installer à Vesancy. René reste actif ; il cultive jusqu'à trois jardins en même temps. Il est aussi disponible pour le village qui l'a accueilli et sera élu conseiller municipal puis président des Amis de la chapelle pendant 15 ans.*

*Avec l'âge les activités se sont ralenties ou ont même cessé, comme le jardinage. De nos jours, de par son caractère sociable, René aime venir au CLAV jouer aux cartes les lundis après-midi. C'est un parfait Vesancien d'adoption comme dit M. le maire.*

*Tous nos meilleurs vœux de santé !*



# Les Amis de la Chapelle



## ***Lundi de Pentecôte*** ***25 mai 2015*** ***Pèlerinage et Kermesse***



*Chaque année, le lundi de Pentecôte, les **Amis de la chapelle** et le **Groupement paroissial** organisent à Vesancy, le pèlerinage à la chapelle de Riantmont suivi de la kermesse.*

- 10 h 30      **Départ des pèlerins devant l'église de Vesancy***
- 11 h 00      **Messe en plein air, à la chapelle (si mauvais temps, la messe a lieu à l'église)***
- 12 h 30      **Repas champêtre (grillades au feu de bois) dans la cour du château (sous les tentes abritant du soleil ou de la pluie).***
- Après-midi    **Animation musicale et jeux divers pour les enfants.***

Les bénévoles de l'association accueillent toutes les bonnes volontés qui voudront bien apporter leur aide pour le bon déroulement de cette fête.

## **Venez nous rejoindre !** **Vous serez les bienvenus !**

- ⇒ Vendredi 22 mai à 14 h : transport du matériel de la commune de Gex
- ⇒ Samedi 23 mai à 14 h : montage du bar, pose des guirlandes
- ⇒ Dimanche 24 mai à 14 h : mise en place des tentes de la commune
- ⇒ Lundi 25 mai à 7 h : installation des tables et bancs
  - à 9 h : dépôt des gâteaux « maison » au stand pâtisserie
  - à 12 h : service du repas, café, pâtisseries, vente des enveloppes puis aide aux stands des jeux d'enfants.

*Début mai, un avis dans chaque boîte à lettres vous rappellera cette fête.*

***Aussi réservez la date du lundi 25 mai pour une belle journée de rencontre et d'amitié dans notre village.***

*Les Amis de la chapelle*

# La fête de la Montagne

*Depuis trois ans, la fête de la montagne est un évènement national qui met à l'honneur la montagne.*

*La CCPG a décidé de s'inscrire dans cette action et d'organiser sa propre manifestation.*

*Pour la première édition de la fête de la montagne, Vesancy a été choisi.*

*La manifestation aura lieu sur le site de*

## **la chapelle de Riantmont le dimanche 28 juin 2015**

*La journée se voudra festive et conviviale.*

*A 10 heures :*

*départs des randonneurs pédestres :*

⇒ *soit depuis le **camping de Gex**,*

⇒ *soit devant la **mairie de Divonne***

*(randonnées faciles, durée environ 1h30, ouverte aux familles et tous publics).*

*départ des randonneurs VTT depuis Echénevex.*

*A partir de 11h30 :* *arrivée des randonneurs et des VTT sur le site de la chapelle de Riantmont pour un **pique-nique** collectif. (Repas apporté par les participants).*

*Tout au long de la journée, ambiance champêtre :*

- *animations musicales, ludiques, marché de produits locaux.*
- *Land art avec Gérard Benoit à la Guillaume : «bidons sans frontières».*

*La fête sera annulée en cas de pluie.*

*Plus d'informations, très prochainement sur le site internet [pays-de-gex.org](http://pays-de-gex.org).*

## \* Appel à bénévoles pour la Fête de la Montagne du 28 juin

Pour aide logistique :

- ⇒ *au parking au-dessus du passage canadien et au parking dépose minute à la carrière,*
- ⇒ *pour la pose de balises le long des randonnées, le matin,*
- ⇒ *pour la mise en place des bidons du landart de Gérard Benoit à la Guillaume,*
- ⇒ *pour le nettoyage.*

*Si vous désirez participer au bon déroulement de cette fête, merci d'adresser un mail avec vos coordonnées (nom, tél, mail) et votre choix à Cécile Prouteau : [c.prouteau@vesancy.fr](mailto:c.prouteau@vesancy.fr) qui reprendra contact avec vous en temps utile.*

# CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

## L'assemblée générale du CLAV du 11 mars 2015

Comme à l'accoutumée, plus de la moitié des membres sont venus assister à l'assemblée générale. En plus de l'ordre du jour habituel (rapport moral, rapport financier... ) la présidente Lisbeth a proposé le renouvellement du bureau par moitié soit 4 membres sortants : Lisbeth Ducret, Jacqueline Steichen Marie-Thérèse Consani et Valérie Ducret. Personne n'ayant désiré les remplacer les 4 membres sortants ont réintégré le bureau. Le nouveau comité se compose donc de :

- ⇒ *la présidente* : Lisbeth Ducret
- ⇒ *le vice-président* : Charles Seiler
- ⇒ *la secrétaire* : Dominique Groulade
- ⇒ *la trésorière* : Eliane Jonker
- ⇒ *la trésorière-adjointe* : Jacqueline Steichen
- ⇒ *3 membres* : Marie-Thérèse Consani, Jacqueline Gillot et Valérie Ducret

Une modification des statuts et une mise à jour du règlement ont aussi été approuvées par l'assemblée. Une copie de la version modifiée reste à disposition des membres.

Concernant le voyage de la rentrée, il s'orienterait vers l'Ardèche méridionale. Dès à présent, retenir les dates du 5 au 9 octobre.

Lors du renouvellement de la cotisation, le club s'est enrichi de six nouveaux membres auxquels nous souhaitons la bienvenue. Le Clav compte désormais 70 membres.

### Concours de belote

Vendredi 17 avril  
à 14h



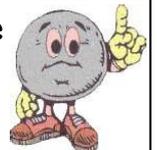
### Repas de printemps

Vendredi 8 mai  
à 20h



### Concours de pétanque

Dimanche 21 juin  
Inscriptions dès 9h



# PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PE

## La décoration des fontaines

Le thème de ce printemps sera les **contes de notre enfance** pour 4 fontaines.

Pour les 2 fontaines couvertes les thèmes seront **la chapelle et les carrières de Vesancy** qui seront aussi les thèmes de la journée du patrimoine du 19 septembre animé par Alexandre Malgouverné.

Christine Grenier et sa petite équipe ont commencé la réalisation de ces décorations avec, dans la mesure du possible des objets de récupération (bouteilles en plastique, bouchons...). Ils se réunissent tous les mercredis à 20h 30 à la bibliothèque. Votre aide et/ou la fourniture d'objets sont les bienvenus.



## Samedi 25 avril : nettoyage de printemps

RV sur le parking des pompiers à 9h pour former des équipes :

- ⇒ Pour le ramassage des déchets dans le mont
- ⇒ Pour la mise en valeur des murs anciens (brossage)



Une collation sera offerte aux participants vers midi à la bibliothèque

# SAPEURS POMPIERS SAPEURS POMPIERS

## Quelques conseils contre les risques d'accidents domestiques du Centre de Première Intervention de Vesancy

++++++

### Votre pharmacie familiale

#### Les instruments et les produits de soins

Instruments et produits de soins sont les compléments indispensables des médicaments. Nous vous conseillons d'intégrer dans votre pharmacie familiale :

- un thermomètre,
- une pince à écharde ou une pince à épiler de bonne qualité,
- une paire de ciseaux à bouts ronds,
- une boîte de compresses stériles,
- des bandes de tailles différentes,
- du sparadrap hypoallergénique,
- des pansements adhésifs,
- des solutions antiseptiques,
- du sérum physiologique en dosettes.



#### Les médicaments pour les petits maux de tous les jours

- une boîte de médicament contre la douleur et contre la fièvre (aspirine, paracétamol ou ibuprofène) avec des dosages adaptés à chacun des membres de la famille ;
- un anti diarrhéique et des sachets de solution de réhydratation, si la famille comprend des enfants en bas âge ;
- un antispasmodique en cas de douleurs digestives ;
- des pastilles contre le mal de gorge ;
- une solution antiseptique pour désinfecter les petites plaies ;
- un baume pour les ecchymoses ;
- une crème apaisante et protectrice pour les brûlures superficielles et les coups de soleil ;
- une pommade contre les démangeaisons dues aux piqûres d'insectes.

Cette liste n'est pas exhaustive. Votre pharmacien est à votre disposition pour vous aider à composer votre trousse en fonction de la composition de votre famille (présence d'enfants, de personnes âgées, de malades chroniques, etc.).

N'hésitez pas à lui demander conseil !

#### Que faire des médicaments non utilisés ?

Ne les jetez pas à la poubelle, vous pourriez causer des intoxications chez les enfants ou les animaux qui les trouveraient. Evitez aussi de les brûler ou de les jeter dans l'évier ou dans les toilettes, en raison de leurs effets néfastes sur l'environnement. Confiez-les à votre pharmacien, qui saura les faire incinérer conformément à la législation.

**Équipez-vous**  
en détecteurs de fumée

Vos alliés sécurité

Qui mieux que les sapeurs-pompiers  
pour vous informer ?

Pour en savoir plus sur les incendies domestiques et sur les détecteurs,  
adressez-vous au centre de secours le plus proche de chez vous.

LA PRÉVENTION  
des  
SAPEURS POMPIERS  
DE FRANCE

Sergent Nicolas CHOUCQ tel : 06 07 77 23 32

Si j'étais un Dragon...



**Si j'étais un Dragon**

je pourrais faire peur aux gens qui m'embêtent.

**Si j'étais un Dragon.**

je pourrais cracher du feu et brûler les forêts.

**Si j'étais un Dragon,**

je pourrais voler dans les nuages avec le vent.

**Si j'étais un Dragon,**

je pourrais protéger un trésor.

Laureline CE2

Si j'étais...

Si j'étais...



Si j'étais une chanson, tout le monde pourrait me chanter.

Si j'étais une chanson, on me chanterait dans les opéras, dans les concerts, on m'applaudirait.

Si j'étais une chanson, je pourrais être joyeuse ou malheureuse, je pourrais être triste ou désespérée.

Si j'étais une chanson, je pourrais être de plusieurs genres : je pourrais être du rock ou du jazz.

Si j'étais une chanson, ma vie serait une mélodie qui passerait et repasserait.



Mélisse CM2

Si j'étais...

*Si j'étais un oiseau,*

je volerais au-dessus des maisons,  
je serais noir et blanc,  
j'adorerais les objets brillants.



*Si j'étais un oiseau,*

je mangerais des graines, des petits bouts de pain  
et crotterais sur les têtes des personnes qui font  
fuir les oiseaux pour leur faire des farces.

Mais, je ne vous ai pas dit, quel oiseau, je serais ?  
Devinez !

Candice Dewulf CM1

## La soirée jeux



Pour la soirée jeux, il y avait beaucoup de jeux : « Labyrinthe », « La Guerre des moutons », « Service compris »...

Il y avait des pizzas et aussi des boissons.

Tout le monde s'amusaient et ça a duré longtemps.

Banjo CM1&Youri CE2

## Quelques mots des élèves

## De nouveaux correspondants



## Remerciements



## vente de pizzas

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont donné des ingrédients ou prêté des ustensiles pour nos 2 ventes de pizzas.

Nous remercions en particulier M. Dubiez pour nous avoir fait de délicieuses pizzas (67 la 1<sup>ère</sup> fois et 80 la 2<sup>e</sup> fois).

Nellie, Natsuki et Martin CM2



Nous avons des nouveaux correspondants, ils sont australiens, ils vivent dans une petite ville à 100 km de Melbourne.

Ils nous ont envoyé une lettre en anglais par internet. On s'est partagé le travail en classe pour traduire leur lettre.

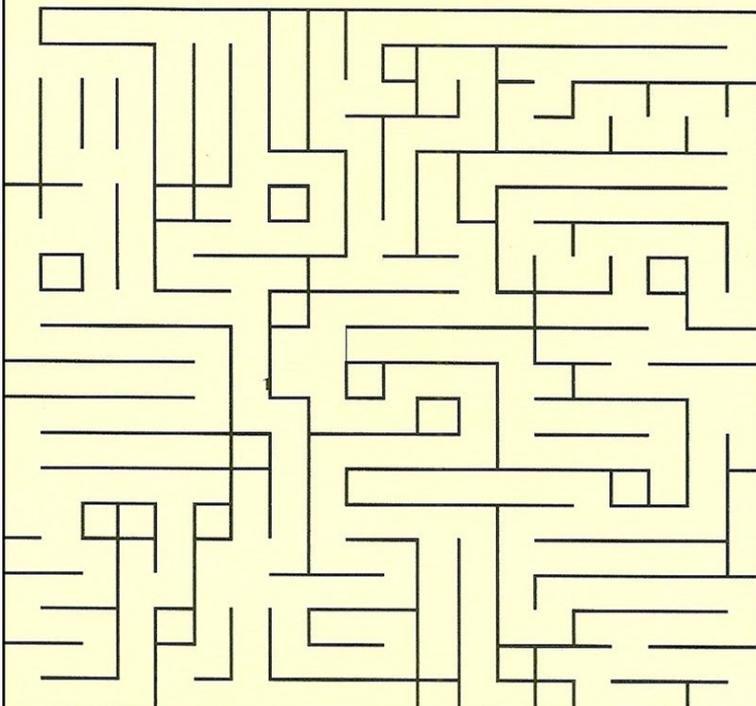
Ils nous ont posé plein de questions comme :

- « quel âge a le château ? »,
- « qu'est-ce ça fait d'aller à l'école dans un château ? »

Après, nous leur avons répondu en anglais en se partageant le travail aussi.

Manon et Gladys CM1

## Labyrinthe



Loris CE2 et Victor

# LE GÉANT DES ÉLUS LE GÉANT DES ÉLUS



Sous l'initiative de la commune de Lélex, les élus skieurs du Pays de Gex ont été conviés à venir s'affronter lors d'un slalom géant organisé sur les pentes magnifiquement enneigées de ce vendredi 27 mars à la station de Lélex.

Quatre élus de Vesancy dont notre maire ont relevé le défi en deux manches et le gagnant fut...

**Philippe Houlemare !**

FELICITATIONS !

et BRAVO ! à François Beudet,  
Pierre Hotellier (1<sup>er</sup> des séniors)  
et Luc Vallier.

# MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES

## Lecture de carte IGN

Mardi 21 avril 2015 à Vesancy

Rendez-vous devant la fontaine du château à 14 h.

Initiation à la lecture cartographique,  
en lien avec le paysage et l'autonomie en randonnée.

Gratuit. Inscription obligatoire.

Infos et réservations :

Réserve Naturelle de la Haute Chatne du Jura : + 33 (0)7 87 80 20 38 ou

[plevallois@ccpg.fr](mailto:plevallois@ccpg.fr)



## Offre bien-être de printemps aux Vesanciens

- ◆ Drainage lymphatique ou massage amincissant :  
3 séances d'1h : 180 € au lieu 240 €
- ◆ Soins du visage innovants :  
4 séances, 5<sup>ème</sup> offerte

Pour plus d'informations : [www.dorotka.jimdo.com](http://www.dorotka.jimdo.com)

423 rue du Château à Vesancy  
Tél : 04 50 20 78 55

